

4- la hausse des recettes non fiscales de 318,6% en raison notamment de l'augmentation des recettes de monopoles (556 MDH contre 53 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (560 MDH contre 83 MDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 11% et un taux d'émission sur engagements de 79%, contre respectivement 12% et 69% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en baisse de 18,4%, en raison de la diminution de 16,9% des dépenses de biens et services, due au recul de 20% des dépenses de personnel et de 12,7% des autres dépenses de biens et services et de la baisse de 2,4% des charges en intérêts de la dette, de 100% des émissions de la compensation et de 64,8% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux .

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 191 MDH contre 631 MDH à fin janvier 2020.

- des dépenses d'investissement émises en baisse de 7,2%, passant de 12,1 MMDH à fin janvier 2020 à 11,2 MMDH à fin janvier 2021, en raison de la diminution de 46,1% des dépenses des ministères et de 1,9% des dépenses des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 1,4 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 3,8 MMDH un an auparavant;
- un excédent du Trésor de 3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 1,7 MMDH à fin janvier 2020 compte tenu d'un solde positif de 14,2 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Janvier 2020	LF 2021	Janvier 2021	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	20 319	226 922	21 063	9,3%	3,7%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	19 921	201 892	19 397	9,6%	-2,6%
Impôts directs	6 523	80 712	6 947	8,6%	6,5%
Impôts indirects	9 121	95 604	7 920	8,3%	-13,2%
Droits de douane	795	10 837	796	7,3%	0,1%
Droits d'enregistrement et de timbre	3 482	14 739	3 734	25,3%	7,2%
1.2- Recettes non fiscales :	398	25 030	1 666	6,7%	318,6%
Monopole et participations	53	17 118	556	3,2%	949,1%
Privatisation	0	4 000	0	0,0%	
Domaine	38	255	24	9,4%	-36,8%
Autres recettes ⁽²⁾	307	3 657	1 086	29,7%	253,7%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	24 097	254 253	19 663	7,7%	-18,4%
2.1- Biens et services :	21 769	205 721	18 088	8,8%	-16,9%
Personnel	12 637	139 863	10 112	7,2%	-20,0%
Autres biens et services ⁽³⁾	9 132	65 858	7 976	12,1%	-12,7%
2.2- Intérêts de la dette :	1 437	28 678	1 402	4,9%	-2,4%
Intérieure	1 165	24 560	924	3,8%	-20,7%
Extérieure	272	4 118	478	11,6%	75,7%
2.3- Compensation⁽³⁾	400	13 540	0	0,0%	-100,0%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	491	6 314	173	2,7%	-64,8%
3- SOLDE ORDINAIRE	-3 778	-27 331	1 400		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	12 056	77 202	11 186	14,5%	-7,2%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	14 094	916	12 756		
6- SOLDE DES SEGMA	68	0	49		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-1 672	-103 617	3 019		
8- VARIATION DES INSTANCES	-6 339	0	-6 547		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-8 011	-103 617	-3 528		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	8 830	67 766	-304		
Dont :					
Adjudications	14 897		6 916		
Dépôts au Trésor	-4 406		-728		
Compte courant à BAM	2 001		184		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-819	35 851	3 832		
Tirages et dons	119	42 500	4 745		
Amortissement	-938	-6 649	-913		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances).

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2021.

RECETTES ORDINAIRES

	Janvier 2020	LF 2021	Janvier 2021	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	19 921	201 892	19 397	9,6%	-2,6%
IMPÔTS DIRECTS	6 523	80 712	6 947	8,6%	6,5%
<i>Taxe Professionnelle⁽²⁾</i>	8	69	13	18,8%	62,5%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	1 784	38 672	1 627	4,2%	-8,8%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	4 613	39 880	5 212	13,1%	13,0%
<i>Taxe d'Habitation⁽²⁾</i>	1	34	2	5,9%	100,0%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	2	0	4		100,0%
<i>Majorations de retard</i>	112	1 997	86	4,3%	-23,2%
<i>Autres⁽³⁾</i>	3	60	3	5,0%	0,0%
DROITS DE DOUANE^(*)	795	10 837	796	7,3%	0,1%
IMPÔTS INDIRECTS	9 121	95 604	7 920	8,3%	-13,2%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	2 268	29 094	1 696	5,8%	-25,2%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	777	11 211	372	3,3%	-52,1%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	1 371	15 950	1 221	7,7%	-10,9%
<i>Autres^(*)</i>	120	1 933	103	5,3%	-14,2%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	6 853	66 510	6 224	9,4%	-9,2%
<i>à l'intérieur</i>	3 633	30 270	3 597	11,9%	-1,0%
<i>à l'importation^(*)</i>	3 220	36 240	2 627	7,2%	-18,4%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	3 482	14 739	3 734	25,3%	7,2%
RECETTES NON FISCALES	398	25 030	1 666	6,7%	318,6%
<i>Domaine</i>	38	255	24	9,4%	-36,8%
<i>Monopoles et participations</i>	53	17 118	556	3,2%	949,1%
<i>Privatisation⁽⁴⁾</i>	0	4 000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	0	0	8		
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	83	1 000	560	56,0%	574,7%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	66	0	49		-25,8%
<i>Recettes diverses⁽⁵⁾</i>	158	2 657	469	17,7%	196,8%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	20 319	226 922	21 063	9,3%	3,7%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

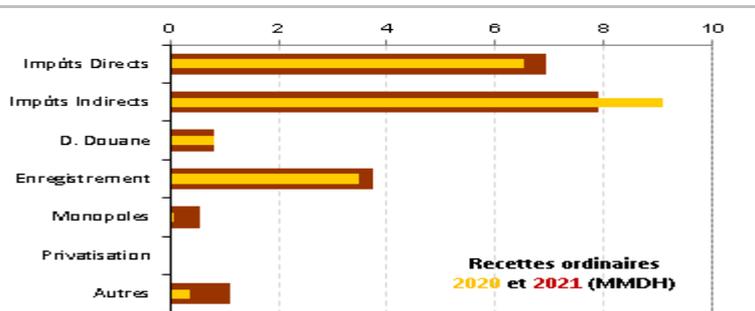
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin janvier 2021 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 3,7% et une baisse des dépenses ordinaires émises de 18,4% dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 1,4 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 3,5 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 3,8 MMDH, le financement intérieur a dégagé un solde négatif de 304 MDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 21,1 MMDH contre 20,3 MMDH à fin janvier 2020, en hausse de 3,7% ou +758 MDH.

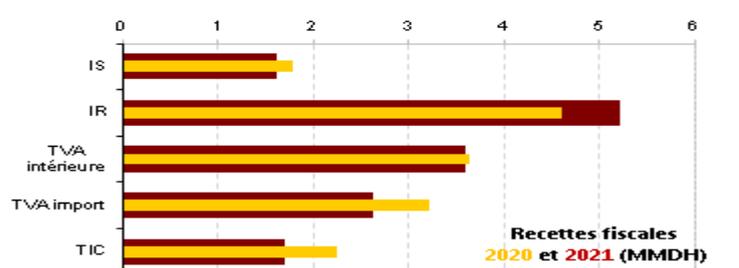
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 6,5%, des droits de douane de 0,1%, des droits d'enregistrement et de timbre de 7,2% et des recettes non fiscales de 318,6%, conjuguée à la baisse des impôts indirects de 13,2%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 19,4 MMDH contre 19,9 MMDH à fin janvier 2020, en diminution de 2,6% ou -524 MDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la baisse des recettes douanières de 13,8% et de la hausse de la fiscalité domestique de 4,7%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 4.642 MDH à fin janvier 2021 contre 5.369 MDH un an auparavant, en baisse de 13,5% ou -727 MDH par rapport à leur niveau à fin janvier 2020, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 3 MDH à fin janvier 2021 contre 17 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 4.644 MDH à fin janvier 2021 contre 5.386 MDH un an auparavant, en baisse de 13,8% ou -742 MDH par rapport à leur niveau à fin janvier 2020.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin janvier 2021 ont atteint 796 MDH contre 793 MDH un an auparavant, soit une hausse de 0,4% ou +3 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 1 MDH contre 2 MDH à fin janvier 2020.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 2.626 MDH à fin janvier 2021 contre 3.219 MDH à fin janvier 2020, enregistrant ainsi une baisse de 18,4% ou -593 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 1 MDH à fin janvier 2021, soit le même niveau un an auparavant.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 24,3% ou -135 MDH et celle sur les autres produits une diminution de 17,2% ou -458 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 1.220 MDH contre 1.357 MDH, en diminution de 10,1% par rapport à leur niveau de fin janvier 2020 ou -137 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 1 MDH à fin janvier 2021 contre 14 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 1.221 MDH contre 1.371 MDH, en baisse de 10,9% par rapport à leur niveau de fin janvier 2020 ou -150 MDH.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 14,1 MMDH à fin janvier 2021 contre 13,2 MMDH à fin janvier 2020, en hausse de 7,2% ou +944 MDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 170 MDH à fin janvier 2021 contre 474 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 14,3 MMDH à fin janvier 2021 contre 13,6 MMDH à fin janvier 2020, soit une augmentation 4,7% ou +640 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 1.609 MDH à fin janvier 2021 contre 1.765 MDH un an auparavant, en baisse de 8,8% ou -156 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 18 MDH à fin janvier 2021 contre 19 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 MMDH⁴.

Les recettes brutes de l'IS ont été de 1.627 MDH à fin janvier 2021 contre 1.784 MDH à fin janvier 2020, en diminution de 8,8% ou -157 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin janvier 2021 ont enregistré une hausse de 13,1% par rapport à leur niveau à fin janvier 2020 (5.206 MDH contre 4.604 MDH), soit +602 MDH, compte tenu de restitutions de 6 MDH contre 9 MDH un an auparavant.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une augmentation de 28% ou +70 MDH par rapport à leur niveau de 2020 (320 MDH contre 250 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré un accroissement de 5% ou +36 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2020	2021	Evolution en %
IR total	4 613	5 212	13%
dont IR prélevé par la DDP	718	754	5,0%

- Contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires

A fin janvier 2021, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 4 MDH contre 2 MDH un an auparavant.

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin janvier 2021 se sont établies à 3.465 MDH contre 3.193 MDH à fin janvier 2020, en hausse de 8,5% ou +272 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 132 MDH à fin janvier 2021 contre 440 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 42,2 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 3.597 MDH contre 3.633 MDH un an auparavant, en baisse de 1% ou -36 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 190 MDH à fin janvier 2021 contre 630 MDH à fin janvier 2020, soit -440 MDH. Les remboursements de TVA (190 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 132 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 57 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 3.734 MDH à fin janvier 2021 contre 3.482 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 7,2% ou +252 MDH.

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une baisse de 32,1%, résultant de recettes brutes de 86 MDH contre 112 MDH et de dégrèvements de 14 MDH à fin janvier 2021 contre 6 MDH un an auparavant.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 18 MDH contre 12 MDH, en hausse de 50% ou +6 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 1.666 MDH contre 398 MDH un an auparavant, en hausse de 318,6% ou +1.268 MDH, en raison notamment de l'augmentation des recettes de monopoles (556 MDH contre 53 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (560 MDH contre 83 MDH), conjuguée à la baisse de la redevance gazoduc (49 MDH contre 66 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 556 MDH à fin janvier 2021 contre 53 MDH à fin janvier 2020. Ces recettes ont été versées par l'Agence de la conservation foncière (500 MDH) et Bank Al-Maghrib (56 MDH contre 53 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2020	LF 2021	2021	Taux de réalis.
B.A.M	53	1 003	56	5,6%
I.A.M	0	1 178	0	0,0%
O.C.P	0	4 100	0	0,0%
ANCFCC	0	3 280	500	15,2%
Autres	0	7 557	0	0,0%
TOTAL	53	17 118	556	3,2%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 253,7%, due pour l'essentiel à l'augmentation des recettes en atténuation des dépenses de la dette (560 MDH contre 83 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

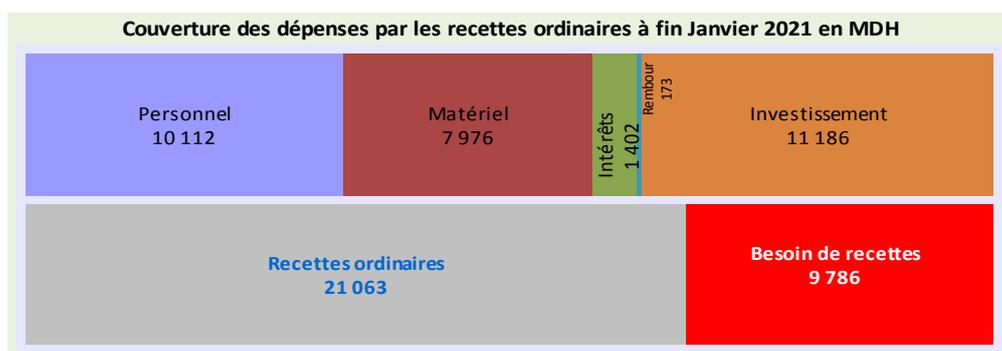
A fin janvier 2021, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 96,8% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 6,1 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Janvier 2021

Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1 Taxe sur la valeur ajoutée	6 091	▼ 5,0%	29,2%
- à l'intérieur	3 465	▲ 8,5%	16,6%
- à l'importation	2 626	▼ 18,4%	12,6%
2 Impôt sur le revenu	5 206	▲ 13,1%	24,9%
3 Droits d'enregistrement	3 734	▲ 7,2%	17,9%
4 Impôt sur les sociétés	1 609	▼ 8,8%	7,7%
5 TIC prod. énergétiques	1 220	▼ 10,1%	5,8%
6 Droits de douane	796	▲ 0,4%	3,8%
7 Recettes en atténuation de dépenses	560	▲ 574,7%	2,7%
8 Monopoles	556	▲ 949,1%	2,7%
9 TIC tabacs manufacturés	372	▼ 52,1%	1,8%
10 Majorations de retard	72	▼ 32,1%	0,3%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin janvier 2021, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 107,1% contre 84,3% un an auparavant. Ainsi, à fin janvier 2021, 48% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 37,9% aux dépenses de matériel, 6,7% aux intérêts de la dette et 0,8% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

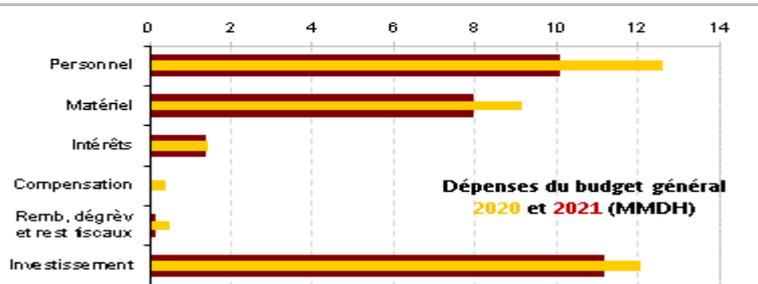
A fin janvier 2021, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 53,8 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 11% contre 12% à fin janvier 2020. Le taux d'émission sur engagements a été de 79%, contre 69% un an auparavant.

Situation des engagements ^(*) de dépenses 2020					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	225 576	21 699	18 261	10%	84%
Investissement	77 598	11 938	11 186	15%	94%
C.S.T	91 607	10 653	3 746	12%	35%
SEGMA	692	34	0	5%	0%
Dette	77 663	9 518	9 518	12%	100%
TOTAL	473 136	53 842	42 711	11%	79%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 39 MMDH à fin janvier 2021, en hausse de 5,8% par rapport à leur niveau à fin janvier 2020, en raison de l'augmentation de 354,1% des charges de la dette budgétisée⁶, conjuguée à la diminution de 19,4% des dépenses de fonctionnement et de 7,2% des dépenses d'investissement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Fonctionnement	22 660	225 576	18 261	8%	-19,4%
Investissement	12 056	77 202	11 186	14%	-7,2%
Dette	2 096	77 663	9 518	12%	354,1%
TOTAL	36 812	380 441	38 965	10%	5,8%

La hausse des charges de la dette budgétisée de 354,1% s'explique par l'augmentation des remboursements du principal (8.116 MDH contre 659 MDH) et par la baisse de 2,4% des intérêts de la dette (1.402 MDH contre 1.437 MDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 18,3 MMDH, dont 10,1 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une baisse de 20%. Les dépenses de matériel ont diminué de 13,4% (7,6 MMDH contre 8,8 MMDH) et les dépenses des charges communes de 50,7% (365 MDH contre 740 MDH) en raison notamment de l'absence d'émissions de la compensation à fin janvier 2021 contre 400 MDH un an auparavant.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a diminué de 64,8% en raison du recul des remboursements de la TVA à l'intérieur (132 MDH contre 440 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Personnel	12 637	139 863	10 112	7%	-20,0%
Matériel	8 792	50 702	7 611	15%	-13,4%
Charges communes	740	24 547	365	1%	-50,7%
dont compensation	400	13 450	0		
Dépenses imprévues		4 150			
Remb, dégr, rest fiscaux	491	6 314	173	3%	-64,8%
TOTAL	22 660	225 576	18 261	8%	-19,4%

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a diminué de 64,8% en raison notamment de la baisse de 308 MDH des remboursements de la TVA intérieure, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH à fin décembre 2020.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin janvier 2021 se sont établis à 10,1 MMDH contre 12,6 MMDH, en baisse de 20% par rapport à leur niveau de fin janvier 2020 ou -2,5 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 9,7 MMDH, en hausse de 3,6%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 2,4% et des rappels de 460% (140 MDH contre 25 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 8 MMDH, en diminution de 12,7% ou -1,2 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (4,2 MMDH contre 5 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (245 MDH contre 445 MDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 1.402 MDH à fin janvier 2021 contre 1.437 MDH à fin janvier 2020, en diminution de 2,4% ou -35 MDH. Cette diminution s'explique par la baisse des charges en intérêts de la dette intérieure de 20,7% (924 MDH contre 1.165 MDH) et la hausse de celles de la dette extérieure de 75,7% (478 MDH contre 272 MDH).

Compensation

A fin janvier 2021, il n'y a pas eu d'émissions au titre des dépenses de la compensation, alors qu'à fin janvier 2020, les émissions à ce titre ont été de 400 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 173 MDH contre 491 MDH, en baisse de 64,8% ou -318 MDH. Cette diminution s'explique en grande partie par le recul des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (170 MDH contre 474 MDH) en raison notamment de la baisse des remboursements de la TVA (132 MDH contre 440 MDH).

A fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	474	6 166	170	2,8%	-64,1%
Impôt sur les sociétés	19	436	18	4,1%	-5,3%
Impôt sur le revenu	9	83	6	7,2%	-33,3%
TVA intérieure	440	5 556	132	2,4%	-70,0%
Majorations de retard	6	73	14	19,2%	133,3%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	8	0		
2- Fiscalité douanière	17	148	3	2,0%	-82,4%
Droits d'importation	2	25	1	4,0%	-50,0%
TIC prod. énergétiques	14	24	1	4,2%	-92,9%
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	0	7	0		
TVA à l'importation	1	47	1	2,1%	
Autres	0	45	0		
TOTAL	491	6 314	173	2,7%	-64,8%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin janvier 2021 a été positif de 1,4 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 3,8 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

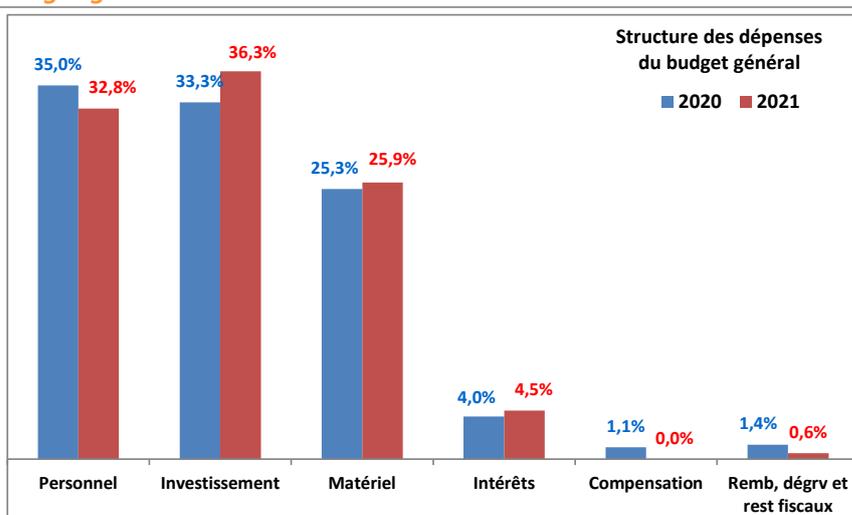
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 11,2 MMDH à fin janvier 2021 contre 12,1 MMDH un an auparavant, en baisse de 7,2% ou -870 MDH, suite à la diminution des dépenses des ministères de 46,1% et des dépenses des charges communes de 1,9%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 10,4 MMDH contre 10,6 MMDH à fin janvier 2020.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Var%
Investissement total :	12 056	77 202	11 186	14%	-7,2%
1- Ministères	1 457	48 870	786	2%	-46,1%
2- Charges communes :	10 599	28 332	10 400	37%	-1,9%
- Concours divers	10 599	22 549	10 400	46%	-1,9%
- Ristournes d'intérêts	0	246	0		
- Autres	0	5 537	0		

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin janvier 2020 et fin janvier 2021 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, et une hausse de la part des dépenses de matériel, des dépenses d'investissement et des intérêts de la dette.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 16,5 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,4 MMDH contre 10,6 MMDH à fin janvier 2020.

Les dépenses émises ont été de 3,7 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 62 MDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 12,8 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2020
	2020	LF 2021	2021	2020	LF 2021	2021	
C.A.S	5 619	83 329	4 857	1 569	81 289	2 207	2 650
TVA des Coll.Terr.	2 937	28 504	2 667	1 302	28 504	1 024	1 644
Part régions (IS, IR, ...)	326	9 000	377	1	9 000	1	376
I.N.D.H	11	3 350	4	0	3 350	0	4
Soutien prix. prd.alim.	0	600	0	0	600	0	0
F.S. Routier	207	2 700	237	0	2 700	0	237
F.D. Agricole	4	4 000	42	0	4 000	0	42
Remploi domanial	93	1 520	28	0	1 520	0	28
Lutte contre chômage	245	1 500	245	76	1 500	64	181
Dons des pays du CCG	22	1 800	0	0	0	0	0
Appui Cohés. Sociale	49	9 500	63	0	9 500	0	63
F.S. Habitat	192	2 000	190	0	2 000	0	190
Gestion Covid-19	0	0	3	0	0	549	-546
Autres CAS	1 533	18 855	1 001	190	18 615	569	432
C. Dép. Dotation(*)	11 844	10 801	11 645	1 800	10 801	1 539	10 106
Autres C.S.T	0	170	0	0	1 295	0	0
TOTAL	17 463	94 300	16 502	3 369	93 385	3 746	12 756

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin janvier 2021, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 49 MDH contre 69 MDH à fin janvier 2020, en baisse de 29%.

Il n'y a pas eu d'émissions de dépenses à fin janvier 2021 contre des dépenses de 1 MDH un an auparavant.

Services de l'Etat gérés de manière autonome					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Exploitation :	64	0	49		-23,4%
Recettes	65	1 913	49	3%	-24,6%
Dépenses	1	1 913	0		
Equipement :	4	0	0		
Recettes	4	272	0		
Dépenses	0	272	0		

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin janvier 2021, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 9,3% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 7,7% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 14,5%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2021 en MDH				
	LF 2021	Janvier 2021	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>226 922</u>	<u>21 063</u>	<u>9,3%</u>	<u>-205 859</u>
1.1- Recettes fiscales :	201 892	19 397	9,6%	-182 495
<i>Impôts directs</i>	80 712	6 947	8,6%	-73 765
<i>Impôt sur les sociétés</i>	38 672	1 627	4,2%	-37 045
<i>Impôt sur le revenu</i>	39 880	5 212	13,1%	-34 668
<i>Impôts indirects</i>	95 604	7 920	8,3%	-87 684
<i>TVA à l'intérieur</i>	30 270	3 597	11,9%	-26 673
<i>TVA à l'importation</i>	36 240	2 627	7,2%	-33 613
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	29 094	1 696	5,8%	-27 398
<i>Droits de douane</i>	10 837	796	7,3%	-10 041
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	14 739	3 734	25,3%	-11 005
1.2- Recettes non fiscales :	25 030	1 666	6,7%	-23 364
<i>Monopole et participations</i>	17 118	556	3,2%	-16 562
<i>Domaine</i>	255	24	9,4%	-231
<i>Autres recettes</i>	7 657	1 086	14,2%	-6 571
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>254 253</u>	<u>19 663</u>	<u>7,7%</u>	<u>-234 590</u>
2.1- Biens et services :	205 721	18 088	8,8%	-187 633
<i>Personnel</i>	139 863	10 112	7,2%	-129 751
<i>Autres biens et services</i>	65 858	7 976	12,1%	-57 882
2.2- Intérêts de la dette :	28 678	1 402	4,9%	-27 276
<i>Intérieure</i>	24 560	924	3,8%	-23 636
<i>Extérieure</i>	4 118	478	11,6%	-3 640
2.3- Compensation	13 540	0	0,0%	-13 540
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	6 314	173	2,7%	-6 141
3- INVESTISSEMENT	77 202	11 186	14,5%	-66 016

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un excédent budgétaire de 3 MMDH à fin janvier 2021 contre un déficit budgétaire de 1,7 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 15,2 MMDH à fin janvier 2021 contre 21,7 MMDH à fin décembre 2020, soit une diminution de 6,5 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 3,5 MMDH contre un besoin de financement de 8 MMDH à fin janvier 2020 et d'un flux net positif de 3,8 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 819 MDH un an auparavant, le financement intérieur a dégagé un solde négatif de 304 MDH contre un recours au financement intérieur pour 8,8 MMDH à fin janvier 2020.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin janvier 2021, le financement extérieur net a été positif de 3,8 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 913 MDH et les tirages ont été de 4,7 MMDH.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 6,9 MMDH contre 14,9 MMDH un an auparavant ;
- de la diminution des dépôts au Trésor de 728 MDH contre 4,4 MMDH à fin janvier 2020 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 184 MDH contre 2 MMDH à fin janvier 2020 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de janvier 2021 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib n'a été crédité que début février, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 72,8 MMDH à fin janvier 2021 contre 73,5 MMDH à fin décembre 2020, en baisse de 728 MDH.

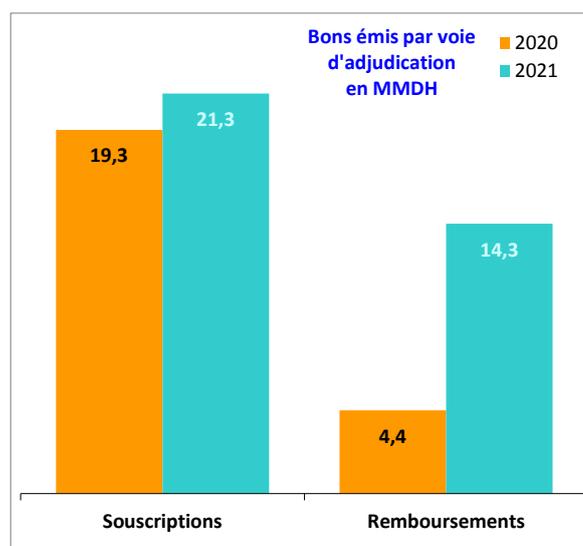
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 6,1 MMDH contre 6,2 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 7 MMDH, dont le remboursement n'intervient qu'en février 2021.

Dette intérieure

S'élevant à 610,7 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 1,1% par rapport à son niveau à fin décembre 2020. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 6,9 MMDH, résultant de souscriptions pour 21,3 MMDH et de remboursements pour 14,3 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 14,9 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 19,3 MMDH et de remboursements pour 4,4 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2020	Souscrip.	Rembour.	2021	Var %
Adjudications	600 741	21 254	14 338	607 657	1,2%
13 semaines	2 284,0	319,3	450,0	2 153	
26 semaines	7 478,6	312,3	2 394,8	5 396	
52 semaines	23 062,1	1 146,8	1 888,3	22 321	
2 ans	56 936,8	4 914,2	2 433,7	59 417	
5 ans	159 383,6	5 279,7	2 652,5	162 011	
10 ans	121 781,4	3 539,1	406,0	124 915	
15 ans	125 335,9	1 680,7	4 113,1	122 904	
20 ans	72 383,5	2 615,9	0,0	74 999	
30 ans	32 095,3	1 446,2	0,0	33 542	
Autres	3 489	294	701	3 082	-11,7%
Total	604 230	21 548	15 039	610 739	1,1%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin janvier 2021 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 7,4 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	1 888,3	
2 ans	2 433,7	
5 ans	2 652,5	1 464,2
10 ans	406,0	2 039,1
15 ans		1 172,4
20 ans		1 615,9
30 ans		946,2
Total	7 380,5	7 237,8